




LES GRAINES DE L'INNOVATION SOCIALE

Candidatez jusqu'au
1^{er} Septembre 2024 !



UN CONCOURS POUR RÉCOMPENSER LES PROJETS SOCIALEMENT INNOVANTS

Le concours « Les Graines de l'Innovation Sociale » vise à primer les acteurs de l'ESS qui témoignent de projets solidaires répondant aux enjeux sociaux de demain et mis en œuvre en Auvergne.

QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Être une structure relevant du champ de l'ESS.
- Avoir des actions en Auvergne.
- Le projet doit être effectif (pas en idéation) et s'inscrire dans la thématique de l'un des prix.

QUELS PRIX POUR LES PROJETS LAURÉATS ?

Les prix seront décernés par les partenaires des Graines de l'Innovation Sociale.



PRIX "ENTREPRISE COOPÉRATIVE"

Récompense les entreprises de l'ESS qui ont adopté un statut juridique coopératif et font preuve d'un réel travail de coopération. Le prix est ouvert aux entreprises coopératives (création ou reprise) qui ont réussi à mettre en place une culture de collaboration et d'entraide au sein de leur organisation, en favorisant l'implication de tous les membres dans la prise de décision et la gouvernance de l'entreprise.

> Sponsorisé par la Ville de Clermont-Ferrand qui est engagée avec Clermont Auvergne Métropole sur une feuille de route ESS mettant notamment en avant les modèles coopératifs.



PRIX "DÉVELOPPEMENT LOCAL"

Récompense les initiatives locales qui contribuent à améliorer la qualité de vie et le bien-être des communautés locales. Le prix est ouvert aux structures ESS qui ont mis en place des projets innovants en matière de développement économique, social ou culturel en Auvergne.

> Sponsorisé par VVF, un acteur engagé dans le développement local à travers la promotion du tourisme durable et solidaire dans les régions françaises.



PRIX "PROMOTION DE L'ACCÈS À LA SANTÉ"

Récompense les initiatives locales qui contribuent à améliorer la qualité de vie et le bien-être des communautés locales. Le prix est ouvert aux structures ESS qui ont mis en place des projets innovants en matière de développement économique, social ou culturel en Auvergne.

> Sponsorisé par la mutuelle familiale MUTUALE, un acteur engagé dans la protection sociale et l'accès équitable aux soins.



PRIX "COUP DE CŒUR"

Récompense un candidat d'une des trois catégories qui n'aura pas été désigné lauréat, mais qui aura séduit le jury par sa singularité et qu'il aura choisi d'encourager.

> Sponsorisé par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes.

COMMENT CANDIDATER ?

Il vous suffit de remplir le formulaire de candidature, de rassembler l'ensemble des pièces jointes demandées et de les importer sur la plateforme de candidature.

Date limite de candidature : 1^{er} septembre 2024, à 23h59.

> [Consulter le règlement du concours](#)

> [Télécharger le formulaire de candidature](#)

> [Déposer son dossier sur la plateforme du concours](#)

DÉROULÉ DU CONCOURS

Phase de candidature : 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2024

Phase de pré-sélection des dossiers : 2 au 5 septembre 2024

Si votre projet est sélectionné, vous passez à l'étape pitch. Notre équipe vous contactera le 6 septembre.

SOIRÉE «LES GRAINES DE L'INNOVATION SOCIALE»

Jeudi 19 septembre 2024 : Soirée de remise des prix du concours « Les Graines de l'Innovation Sociale ».

La personne porteuse du projet doit nécessairement être présente pour la soirée du 19 septembre.

NOS PARTENAIRES

Ces prix vous sont proposés par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien des partenaires suivants :



À PROPOS DE LA CRESS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mandatées par la loi, les CRESS assurent en région la représentation, la promotion et le développement des associations, coopératives, fondations, mutuelles et sociétés commerciales de l'ESS.

Avec ses partenaires publics et privés, la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes appuie l'accélération d'une économie durable, sociale et solidaire en région AURA :

- En **soutenant les entreprises et les organisations dans leur création**, leur implantation et leur croissance.
- En **féderant un réseau de structures engagées** pour une société plus juste.
- En **visibilisant les forces et les opportunités de l'ESS** pour qu'elles prennent une place stratégique dans le développement économique de notre société.
- En **créant les interconnexions entre les différents acteurs** (structures ESS, collectivités, acteurs publics...).
- En **faisant connaître aux citoyens l'ESS** et ses valeurs.

La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est composée d'une équipe de 16 personnes (basée à Clermont-Ferrand et Lyon) et de 200 adhérents.

CONTACT

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes

info@cress-aura.org - 04 78 09 11 97

www.cress-aura.org | ambition-ess.org



La CRESS AURA bénéficie du soutien de :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

